La Ville du Teich rappelle que la surface de sa forêt ne cesse d'augmenter

Dans un communiqué adressé à la presse mardi 5 juin, la Ville du Teich s'adresse à ses habitants et répond à ses détracteurs en rappelant :

« Le territoire du Teich s'étend du Bassin d'Arcachon aux limites de Sanguinet dans les Landes, avec une superficie de 8 767 hectares. Membre du Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne, Le Teich est une commune essentiellement forestière avec un des plus grands massifs forestiers du Bassin.

La forêt représente 86% du territoire communal avec 7 540 hectares dont 77% de foret de production et 9% de foret mixte.

La forêt, loin d'être en régression au Teich, voit au contraire sa surface augmenter depuis plusieurs années.

Le Teich, c'est aussi 5 % de marais, de prés salés et de domaines endigués dans le Delta et 3% de milieux humides avec la Leyre et ses milieux associés.

Au total 94% de la commune est couverte par des espaces naturels que la municipalité a rendus inconstructibles.

La commune vient aussi de planter 9 000 arbres supplémentaires, fin 2017. Pour mémoire la municipalité a planté 41.000 arbres en 2014, 32.000 en 2015 soit avec les 9000 arbres de 2017, 82.000 arbres en quatre ans !

Au Teich, la croissance de la population et l'urbanisation ne détruisent pas la forêt. Elles ne se développent que dans les zones déjà urbanisées tandis que la surface de la forêt est en augmentation.

L'enveloppe urbaine représente seulement 6% de la surface totale de la commune.

Cette surface reste stable depuis plusieurs années et le restera. La révision du PLU ne prévoit d'ailleurs aucune extension de l'enveloppe urbaine actuelle.

Le Teich est vraiment « la commune choisie par la nature », la seule commune où 94% du territoire sont classés en espace nature ».

